Ligue Francophone de Pêche Sportive.



Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.

Belgian Federation of Anglers - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

<u>Secrétaire</u>: Guy Detongre Rue de la moinerie, 13,

4680, Hermée Tél: 0494130037

guy.detongre@base.be

Hermée, le 24 avril 2015

PV de la réunion LFPS du 18 Avril 2015

<u>Présences</u>: JPaul Paternoster, Roland Marcq, Freddy Schallenbergh, Bernard Gillot, Jean Pilate, Michel Cazier, JChristophe Desilve, Samuel Bernard, Guy Detongre, JPierre Collard, Albert Coolens, Charles Hastir, JMarie Luyckx, Michel Gossiaux

Excusés: Josette Lefebvre, Mike Mombeek, Eric Detaille

JM Luyckx signale que la prochaine réunion de la LFPS aura lieu de nouveau à la maison wallonne de la pêche: les travaux sont en cours d'achèvement.

Points pour les divers

- panneaux d'interdiction de pêche (J.P)
- inscription d'une équipe carpiste inscrite pour le CB, ne faisant pas partie de la même fédération (J.P)
- question sur l'assurance de la FS (G.D)
- discordance entre un concours se déroulant à Lanaye et le CB Feeder.
- problèmes concours pirate sur facebook
- informations sur le championnat du monde vétérans.

1- Signature du PV de la LFPS du 15 novembre 2014

Les absents à la réunion du 24 janvier, suite aux conditions climatiques, n'ayant pas de remarques à formuler, le projet de PV du 15 novembre 2015 est approuvé et signé par les délégués présents.

2- Approbation du projet de PV de la LFPS de 24 janvier 2015

Les délégués, n'ayant pas de remarques, approuvent et signent le projet de PV du 24 janvier 2015.

3- Approbation du PV de la dernière réunion du BFA. Désignation des délégués pour la réunion du 24 avril 2015. Examen de la proposition d'ordre du jour.

Nous n'avons pas reçu de PV pour la réunion BFA du 31 janvier 2015.

Délégués pour la réunion le 24 avril à St Nicolas: JP Paternoster, R Marcq, JM Luyckx, Guy Detongre, JP Collard, S Bernard.

Points à l'ordre du jour: - Suivi du rapport du 31 janvier et contrôle des caisses

- Equipes belges en 2015
- Examen des canevas pour les CB 2015 et modifications pour 2016
- CM dames
- Divers I Vanhoudt

4- Situation section carpe et feeder

<u>Section Feeder</u>: Quatre manches de sélection ont déjà eu lieu. Pour le classement des A, c'est OK. Pour les B et C, c'est mélangé. Il faudra lui signaler. On a bien frappé sur le clou, et maintenant il se conforme au règlement qu'il avait envoyé.

<u>Section Carpe</u>: Il y a de plus en plus de carpistes. Cela tourne relativement bien, sauf le contrôle des comptes, qui devait avoir lieu en janvier et qui devrait avoir lieu le 24 avril. Mike Mombeek boulotte bien et applique les règlements.

Concernant le point des divers (2 carpistes inscrits pour les CB et affiliés dans 2 fédérations différentes), Mike Mombeek a téléphoné à JM Luyckx, lui signalant qu'il n'y avait pas prêté attention pour le CB 2014, mais que le duo va se mettre en ordre.

Il est rappelé que les formulaires d'inscription pour les championnats de Belgique carpe doivent être approuvés et signés par le délégué de la fédération.

<u>Carnassiers:</u> Pas de nouvelles. JM Luyckx va envoyer un projet à B Sottiaux, afin de récupérer l'argent de la caisse des carnassiers, qui appartient au BFA

5- Bilan hameçons d'or et de cristal 2014. Perspectives d'organisation 2016

L'organisation des hameçons d'or et de cristal avait lieu à Nivelles.

Bonne organisation. Nous étions 66. Un certain nombre d'invités, pour diverses raisons n'avaient pus être présents.

J Pilate fait remarquer qu'il n'y avait pas beaucoup de photos sur le site. Il lui a été répondu que seul Bruno Chermanne a photographié les nominés pour la revue " Le Pêcheur Belge". Ces photos ont également servi pour le site. L'année prochaine, il faudra désigner quelqu'un pour photographier l'assemblée. Il faudra également prévoir des drapeaux Sensas, sponsor de l'hameçon d'or et de la coupe de la communauté française.

Pour 2016, JM Luyckx listera les besoins et délèguera certaines tâches.

Pour 2016, E Detaille propose l'organisation à Jemappes avec apéro offert.

Après discussion, pour la qualité des services et sa position centrale, la majorité des personnes présentes préfèreraient le château de Namur. JM Luyckx téléphonera et veillera à réserver une salle pour le 12 mars 2016.

6- Championnats de Belgique 2015 - canevas

JP Paternoster rappelle que les canevas des CB doivent être approuvés par le BFA avant de paraître sur les sites.

Problème entre le CB Feeder et le concours à Lanaye (5 km entre les deux organisations)

Lors de la réunion du BFA de novembre 2014, il y eu une inversion de dates entre le CB Moulinet et le CB Feeder. Résultat, 2 organisations le même jour à environ 5km de distance, car la fédération liégeoise avait reçu l'accord du responsable calendrier d'organiser un concours le 13 septembre, le même jour que CB Feeder.

Des discussions ont eu lieu entre les 2 fédérations, mais la FLPC maintient la date de son concours.

Depuis peu, suite à une organisation d'aviron le 6 septembre le watersportbaan n'est pas disponible. Le CB Moulinet a du être déplacé au 3 Octobre.

Le 6 septembre devenant libre, JM Luyckx demande s'il serait possible de déplacer le CB Feeder au 6 septembre. Après discussions, la mort dans l'âme, Est Compétition accepte de contacter la commune d'Oupeye afin de voir si la salle est libre à cette date.

La réponse sera communiquée a JM Luyckx lors de la réunion du BFA le 24 avril. <u>Contre-propositions du cccv suite aux propositions de la LFPS lors de la réunion de janvier du BFA.</u> Les points ci-dessous ne seraient applicables qu'a partir de 2016, après approbation écrite du BFA.

- répartition des places pour le CB interclub: 50/50
 - pour le CB individuel: 45(F)/55(N)
- nouveaux barèmes pour les CB: décision vendredi 24 avril
- nouvelles grilles pour le tirage au sort de l'interclub: R Marcq -grilles de la Fips pour le tirage au sort de l'individuel: ???
- élargir la distance entre les participants: suivant les possibilités du parcours.
- CB interclub: maximum 25 clubs
- pour le CB vétérans: 15 pêcheurs maximum par secteur.
- sanction pour 2 ans à un championnat= sanction pour 2 ans à tous les championnats
- CB dames, individuel et interclub: en 2 journées (samedi et dimanche)
- CB dames et CB individuel: en open
- CB moulinet: supprimé
- CB Handi-pêche: durée 4 heures au lieu de 3.

JP Paternoster a établi une procédure pour les inscriptions aux CB. Elle sera présentée à la réunion du BFA pour approbation.

Si suppression du CB Moulinet, la LFPS pourrait envisager l'organisation d'un championnat francophone au moulinet ou autres désignation.

7- Coupe de la communauté française 2015

Le canevas de la première manche est sur le site.

JP Paternoster actualisera le règlement de la coupe de la communauté française avant la date de la 1ere manche.

8- Internationaux - situation

- R Marcq ne sait pas si la Belgique participera au championnat d'Europe 2015, qui a lieu en Biélorussie. La Biélorussie est le seul vrai pays resté communiste.

Il y a beaucoup de problèmes (aucune assurance ne couvre les véhicules qui se rendent dans ce pays, douane très lente, passeport et visa très chers, interdiction d'entrer en Biélorussie avec de l'amorce et des esches: il faut acheter chez eux, mais à quel prix, sans être certain d'avoir ce que l'on désire. Le poids des bagages est de 50kgs par personne!!!)

Devant tous ces problèmes, beaucoup de pays seront absent: la France envisage même une organisation internationale à la date du CE.

- Cette année, la Belgique se rendra encore au Portugal: les amorces et esches seront fournies gratuitement à l'équipe Belge par la fédération portugaise.
- Handi-pêche: le coach a décidé de ne pas participer au CM 2015, qui a lieu au Portugal. JM Luyckx fait remarquer que ce n'est pas au coach de décider.
- Le canevas pour la sélection au CM Vétérans est sur le site depuis 2 jours. JP Collard, coach pour les vétérans, doit désigner d'office un francophone et un néerlandophone. Le néerlandophone est M Méganck: il a été médaillé de bronze en 2014. Le francophone n'est pas encore choisi.

Comme l'équipe vétérans au CM est de 4 pêcheurs, la sélection désignera donc les 2 pêcheurs manquants.

9- Championnat du monde des Dames en Août 2015 - situation

Actuellement, il y a 9 nations inscrites.

JM Luyckx a eu contact avec la commune de Braine le Comte et les nouvelles ne sont pas bonnes: au départ ils avaient promis beaucoup et au final, on ne reçoit pas grand chose. On recevra les barrières Nadar et les panneaux de signalisations. Pour le reste, une subvention de 250€pour le placement des toilettes, 300€pour le chapiteau plus paiement du transport et des heures des ouvriers. Dans ces conditions, JM Luyckx va contacter la province du Brabant wallons afin de voir la possibilité d'obtenir un chapiteau: le transport et le montage serait à nos charges.

Le ravel sera dévié, mais il y aura de la navigation marchande.

La firme Vandeneyde, sponsor de l'équipe nationale Belge, s'occupera du podium.

Les clubs locaux s'occuperont du chapiteau.

JM Luyckx a reçu une attestation de l'assurance de la FSPFB certifiant qu'elle couvre l'évènement.

B Sottiaux s'occupera de la presse et des communiqués.

Le banquet de clôture aura lieu dans une salle de l'hôtel Van der Valk à Nivelles. JP Pilate s'occupera de l'organisation de la salle.

Pour début juillet, les fédérations communiqueront à S Bernard la liste des volontaires pour aider à l'organisation: contrôles et autres tâches.

10- Situation financière de la LFPS - rapport des vérificateurs aux comptes

Actuellement, la FSPFB a versé un premier acompte de 5000€qui est déjà bien entamé à ce jour. Toutes les fédérations ont versé leur provision. M Cazier souhaiterait recevoir de la FSPFB un deuxième acompte afin de ne pas se retrouver dans le rouge.

Les comptes 2014 présentent un solde créditeur de 297€et ont été contrôlés par JP Collard et G Detongre.qui n'ont pas de remarques à formuler et félicitent le trésorier pour la bonne tenue des comptes. L'assemblée donne décharge au trésorier.

11- Décret de la RW de mars 2015 pour les concours publics

Le décret, accordé pour une durée de 2 ans, est sur le site

Attention, les poissons protégés par la loi ne peuvent être conservés dans les bourriches et doivent être remis directement dans l'eau.

12- Listings - site - rentrée des concours

Actuellement, rien à signaler, cela suit son cours. .

13- Divers

Les points : duo carpiste faisant partie de fédérations différentes, la discordance entre 2 fédérations pour la date de l'organisation du CB Feeder, CM Vétérans ont été discutés aux points 4, 6 et 8 du rapport.

- Panneaux d'interdiction de pêche: JP Pilate

A Ath, il y a un club de modélisme-navigation. Lors des manifestations, ce club a reçu l'autorisation de placer des panneaux officiels (panneau carré avec pêcheur barré et flèche à gauche ou droite) du service de la pêche, interdisant la pratique de la pêche. Pourquoi ces personnes, n'ayant rien avoir avec le pêche, peuvent-ils placer ces panneaux d'interdiction, alors que la fédération locale ne sait pas avoir des dérogations.

JP Pilate en parlera prochainement à X Rollin.

- Assurance de la FSPFB: G Detongre

Est Compétition, organisateur du CB Feeder, a loué une salle communale et doit souscrire une assurance responsabilité civile. EC voudrait savoir si l'assurance de la FSPFB couvrirait cette l'organisation. Aucun représentant de la FS n'étant présent, JM Luyckx propose que EC prenne contact avec B Sottiaux.

- Calendrier concours publics: M Cazier

En septembre, il n'a pratiquement pas de concours au calendrier des concours publics, vu que c'est le mois des championnats de Belgique. M Casier propose de mettre les organisations des CB au calendrier, afin de montrer aux pêcheurs qu'il n'y a rien à cette date, parce qu'il y a un CB.Bonne remarque.

- discordance entre EC et FL

On en a parlé au point 6 et essayé de trouver une solution. On attend une réponse pour la salle communale. En cas de problème pour cette salle, JM Luyckx demande à S Bernard si la salle (le chalet) qu'il a réservé pour son concours du 13 septembre serait libre le 6. N'ayant pas son GSM, ni le numéro de téléphone du chalet, il se renseignera à son retour.

- facebook

Il faudrait de nouveau recadrer certains pêcheurs, champions de facebook et autres réseaux sociaux. Ils y annoncent des attaques (concours pirates, non autorisé aux pêcheurs licenciés) avec des prix très importants et en divulguant des sommes. Ils risquent beaucoup de problèmes si les contributions en prennent connaissance.

De plus, certaines informations, qui ne leur appartiennent pas, se retrouvent sur facebook avec des risques d'erreurs car publiées avant même d'être entérinées. Il faudrait leur signaler que les informations officielles de la LFPS ne peuvent paraître sur facebook, sans l'autorisation préalable de la LFPS.

Pour les fédérations: les résultats de concours ou CB affichés à la salle devraient être rédigés sur du papier avec entête LFPS.

-championnat de Belgique Handi-pêche

A Coolens a rédigé un petit fascicule avec toutes les informations concernant le CB Handipêche. Ce fascicule va être transmis à la presse.

La séance est levée à 14h20